



SNFOLC59
à
Madame BEJEAN,
Recteur de l'académie de Lille

Lille, le mardi 28 avril 2026

Objet : Défense de l'enseignement spécialisé et adapté

Madame La Rectrice,

Le SNFOLC59 avec sa fédération la FNEC FP-FO intervient sans relâche en défense de l'enseignement spécialisé, contre le dogme de l'inclusion systématique et forcée. D'ailleurs, la FNEC FP-FO a exigé et obtenu que cette question soit mise à l'ordre du jour de la Formation spécialisée ministérielle.

C'est donc sans surprise que nous prenions connaissance que 30 000 élèves se sont vu refuser une scolarisation à la rentrée 2024 faute de place dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), comme les IME, les IMPRO, les IEM, les ITEP, 6 000 de plus en deux ans ! Dans l'académie de Lille, selon les chiffres fournis en CSA, c'est 1000 élèves qui étaient en attente d'une place à la rentrée 2025 ! C'est scandaleux, au lieu de renforcer l'enseignement spécialisé, les gouvernements successifs poursuivent la fuite en avant de l'acte 2 de l'Ecole inclusive qui aboutit à toujours moins de prise en charge pour les élèves et toujours plus de conditions de travail dégradées pour les personnels.

La FNEC FP-FO a rappelé que les Registres de Santé et de Sécurité au Travail (RSST) comportent de très nombreux signalements en lien avec l'inclusion. La politique d'inclusion systématique et forcée s'oppose à une prise en charge réelle des élèves dans un cadre spécialisé ou adapté avec le cas échéant les soins nécessaires à leur situation. Cette orientation conduit à une mise en danger des personnels et des élèves. Les chiffres apportés par l'administration, bien que minorés, sont déjà édifiants. 10 % des élèves qui n'ont aucune prise en charge AESH, c'est plus de 50 000 élèves... 30 000 élèves ne sont pas scolarisés en ESMS faute de places... Au lieu de créer les places nécessaires, de recruter les personnels nécessaires, le ministère prépare l'externalisation totale des ESMS avec par exemple le dispositif « 100 IME hors les murs », comme au Havre où 78 élèves d'ESMS doivent être scolarisés dans un groupe scolaire de 350 élèves...

Les PAS vont continuer à dégrader les conditions de travail des AESH en accélérant la mutualisation impulsée par les PIAL. Dans un contexte de 4000 suppressions de postes, créer 1033 PAS à la rentrée 2026, c'est fermer au moins 1033 classes supplémentaires, y compris des classes spécialisées. C'est vider les classes spécialisées de leurs enseignants spécialisés (et donc se retrouver avec de nombreux enseignants faisant fonction sur des postes spécialisés) et vider les ESMS de leurs éducateurs spécialisés. Le ministère affirme que les retours des personnels sont très bons... Cela ne correspond pas du tout aux témoignages recueillis par FNEC FP-FO. Les personnels confrontés à des situations intenable ne veulent pas de « coaching ». Ils veulent une réelle prise en charge des élèves par des enseignants et des éducateurs spécialisés, avec les soins adaptés si besoin.

La prise en charge par l'institution des élèves en situation de handicap est au cœur du sujet. La reconnaissance d'une situation de handicap, avec une notification de la MDPH, est génératrice de droit pour l'élève concerné : présence d'AESH, prise en charge spécialisée, soins... C'est le non-respect de ce droit, faute de places et de moyens, qui crée les situations intenable auxquelles sont confrontés les personnels. C'est cette cause primaire de risque psycho-social pour les personnels et de mise en danger des élèves que la FNEC FP-FO combat. La FNEC FP-FO utilise tous les leviers à sa disposition pour porter les revendications en défense de l'enseignement spécialisé et adapté, par exemple en s'appuyant sur l'obligation statutaire de l'employeur de garantir des conditions de travail de nature à protéger l'intégrité physique et psychique des agents.

Nous le rappelions l'an passé, la Cour des comptes dressait un constat fort juste dans son rapport publié en septembre 2024 indiquant par exemple : *« Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) prescrivent des affectations en établissements médico-sociaux qui n'aboutissent pas toujours, faute de places ou en raison du choix des familles. De telles situations conduisent les écoles et les établissements scolaires, en raison de l'obligation de scolarisation qui incombe au ministère de l'Education nationale, à accueillir des élèves présentant des troubles face auxquels les intervenants éducatifs se sentent démunis. »*
On ne saurait mieux dire...

Elle rappelait également : *« le manque de travaux qui permettraient d'analyser en quoi la scolarisation des élèves en situation de handicap est bénéfique pour eux en termes de réussite scolaire et, plus largement, éducative, ainsi que l'impossibilité de distinguer les parcours ou les dispositifs les plus efficaces et efficaces. Il en résulte qu'il n'est guère possible de se prononcer sur les performances du modèle français d'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. »*

Comme nous le rappelions l'an passé, le véritable « bénéfice » ne serait-il donc pas plutôt pécuniaire, sachant qu'un élève scolarisé en classe ordinaire coûte entre 3 et 10 fois moins cher qu'un élève dans l'enseignement spécialisé ?

Nous, personnels de l'éducation nationale, AESH, professeurs du 2d degré, professeurs des écoles, coordonnateurs ULIS, enseignants spécialisés, réunis en formation syndicale à la Bourse du travail de Lille ce mardi 28 avril 2026 à l'initiative du SNFOLC59, n'acceptons ni les remises en cause des droits des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers, ni le démantèlement des SEGPA, ni la dégradation continue de nos conditions de travail, surtout celles de nos collègues AESH qui chaque jour se font agresser dans l'exercice de leur fonction d'accompagnant.

Nous revendiquons :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;
- Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS ;
- Le recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH ;
- Un véritable statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, 24h pour un équivalent temps plein ;
- Le retrait de l'acte 2 de l'École inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL ;
- L'abandon des dispositifs d'auto-régulation ;
- Le retour de la 6ème SEGPA injustement supprimée au mépris des besoins adaptés ;
- Le retour d'une véritable « classe » d'ULIS avec un enseignant qui enseigne au lieu de coordonner les inclusions sans AESH ;
- Le respect des notifications MDPH ;
- La reconnaissance, sécurisation et revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap : enseignants, enseignants et éducateurs spécialisés, personnel médico-social, interprètes et interfaces en LSF, codeurs en LfPC... sans oublier les missions administratives et techniques supports.
- L'annulation des 4000 suppressions de postes et créations des postes nécessaires, y compris tous les postes spécialisés !
- L'ouverture des places nécessaires en ESMS, non aux externalisations !

Les 60 participants au stage « Inclusion » organisé par le SNFOLC59